



DEMARCHE PEDAGOGIQUE



Modalités d'entrée

L'Ecole de la 2^{ème} Chance accueille des jeunes :

- de 16 à 25 ans ; jusqu' à 30 ans pour les titulaires du RSA
- n'ayant pas de diplôme ou de qualification, ou ayant une qualification au plus de niveau 4 et présentant un risque de nonaccès à l'emploi
- motivés pour intégrer l'école et pour s'engager dans une démarche de recherche de projet professionnel et de remise à niveau.

L'Ecole n'est pas soumise, de par sa convention Région, à une obligation de prescription. Toute structure (Mission Locale, France travail, CIDFF...) peut donc nous adresser un candidat. Celui-ci peut également se présenter spontanément à l'école afin que chacun puisse se saisir de son désir de formation sans contrainte.

Les futurs candidats doivent participer à une réunion d'information collective à l'Ecole qui se tient tous les vendredis à 14h, sur le site de Lyon selon un calendrier défini (à consulter sur notre site internet www.2ec69.fr ou disponible sur place). Cette Information collective permet de présenter les finalités, l'organisation des parcours ainsi que les éléments institutionnels (structure, financement de l'action...). L'inscription au préalable n'est pas obligatoire.

A l'issue de cette réunion, un rendez-vous individuel est proposé aux personnes qui le souhaitent, le mercredi matin. Elles sont reçues afin de juger de leurs motivations. Les freins éventuels à lever avant l'entrée en formation pourront être identifiés.

Un dossier administratif complet est à déposer sur RDV auprès de la Chargée de Médiation et d'Intégration avant toute proposition de date d'entrée. Dès que possible (dès que les places sont libérées), si les freins sont levés et le dossier complété avec toutes les pièces demandées, une date d'entrée est proposée.

Les entrées se font au fil de l'eau, c'est-à-dire de façon hebdomadaire. Ainsi, les stagiaires peuvent intégrer un parcours de formation tous les mardis matin.

Chacun est accompagné par un formateur référent qui n'encadre pas plus de 15 personnes.

Une attention particulière est portée à l'équilibre des groupes (mixité, trajectoire individuelle).



Présentation des principales étapes du parcours

La formation se présente sous forme d'un parcours d'alternance d'une durée théorique de 35 semaines (environ 8 mois).

Ce parcours est individualisé en fonction des besoins de chacun.

Les semaines en centre au 12 impasse des chalets, 69007 Lyon sont de 30h :

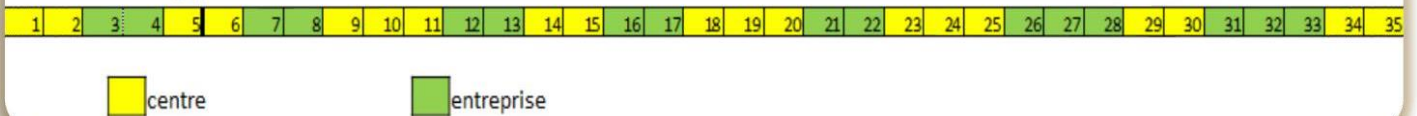
Le lundi : 13h30-17h et du Mardi au vendredi : 9h/12h-13h30/17h

En stage, le stagiaire suit le rythme de l'entreprise (35h).

Le stagiaire peut être amené à travailler les samedis pour s'adapter au rythme de l'entreprise ou lors de projet pédagogique, dans la limite des 35h. Il ne sera pas possible d'effectuer des heures supplémentaires.

Le parcours type prévoit 15 semaines de stage (525h), et 20 semaines d'école (620h), soit 45% du temps en entreprise.

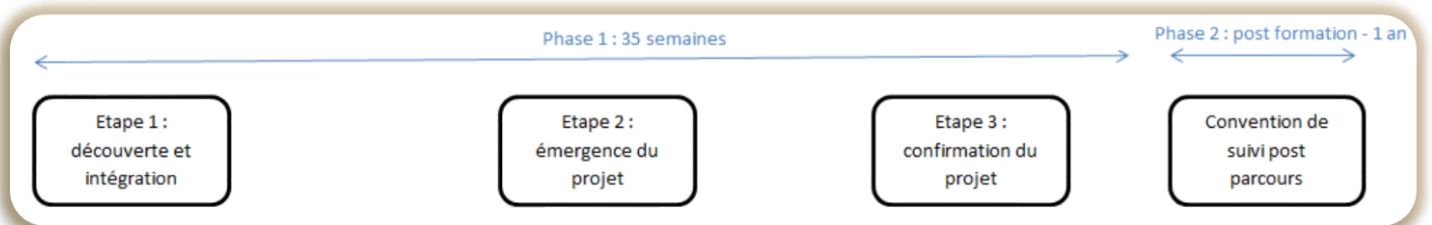
Parcours type d'alternance



L'accompagnement du stagiaire s'organise en 2 phases successives :

Phase 1 : au centre de formation pendant 35 semaines

Phase 2 : le suivi post formation pendant 12 mois



Phase 1 : durée de 8 mois

Etape 1 : Période d'intégration et de découverte

Un contrat d'engagement en formation est signé par le stagiaire dès la première semaine de présence. Ce dernier reprend les principales modalités d'organisation des conditions de la formation.

L'Etape 1, d'une durée de 5 semaines, permet de présenter le parcours et les méthodes. C'est aussi le temps des entretiens individuels avec le Formateur Référent, le Responsable des Parcours et Partenariats, et la Chargée de Médiation et d'Intégration, afin de prendre une « photographie » de la situation du stagiaire à l'entrée et enregistrer ses demandes.

Des tests de positionnement permettent de mesurer les besoins de l'apprenant en français, mathématiques et informatique. Les besoins sont également évalués dans l'emploi, par un professionnel, lors d'un stage durant la 3^{ème} et la 4^{ème} semaine.

A la fin de la 5^e semaine, le stagiaire est reçu devant un jury afin de présenter son bilan de cette période d'intégration et motiver la poursuite de la formation.

Cette étape permet de construire les bases d'un plan individualisé de formation qui lui sera proposé en tout début d'étape 2.

Etape 2 : Elaboration du projet professionnel

D'une durée théorique de 20 semaines, elle est consacrée à l'élaboration du projet professionnel.

Le plan Individuel de Formation est actualisé tout au long de la formation.

Le parcours type prévoit une alternance de 2 à 3 semaines à l'école et 15 jours en entreprise. Le stagiaire peut découvrir ainsi plusieurs métiers ou lieux professionnels, en fonction des aspirations et compétences décelées.

Etape 3 : Confirmation du projet professionnel

Pour confirmer le projet, des stages plus longs (au moins 3 semaines) sont possibles afin de découvrir la réalité d'un métier.

Lors des périodes en centre, les activités sont orientées sur les objectifs de sortie : préparation de tests d'entrée en centre de formation, recherche d'employeur, définition des contrats à venir...

Tout au long de la formation, une pédagogie personnalisée et individualisée est mise en place.



Phase 2 (post-parcours) : durée de 12 mois

A la fin de la 1^e période en centre de 35 semaines, un **bilan de fin de formation** est réalisé avec le conseiller Mission Locale pour organiser l'articulation des suivis durant la période de post formation.

Une convention de suivi post formation est proposée. Elle permet d'individualiser le suivi théoriquement prévu à 1 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et 12 mois. Elle organise l'accompagnement avec l'employeur ou le centre de formation. Elle est aussi proposée aux stagiaires sortis sans solution.



Présentation du mode de construction du contenu du plan de formation

Les méthodes mises en œuvre à l'E2C visent à faciliter l'acquisition des savoirs de base (français, maths, informatique...), à travailler sur les savoir être et les prérequis pour l'accès à la formation qualifiante et/ou au monde professionnel.

Notre démarche pédagogique est centrée sur la prise en compte et la valorisation de l'expérience par les stagiaires. Ainsi, il s'agit de repérer, formaliser et valoriser les compétences dans différentes situations d'apprentissage tout au long du parcours (dans le cadre des stages en entreprises ou des activités pédagogiques proposées). Le stagiaire se rend donc acteur de son projet d'insertion sociale et professionnelle.

L'alternance d'expériences en entreprise permet d'adapter les besoins de formation en centre à chaque retour de stage grâce aux bilans réalisés avec les professionnels.

L'Approche par Compétences

Ce processus s'appuie sur l'apprentissage par l'activité, la mise en évidence systématique des acquis développés, la valorisation des réalisations et des compétences démontrées. Il s'agit donc d'apprendre en faisant.

Cette démarche concerne tout type d'activité qu'il s'agisse des situations d'apprentissage formelle, des stages ou de la réalisation de projet

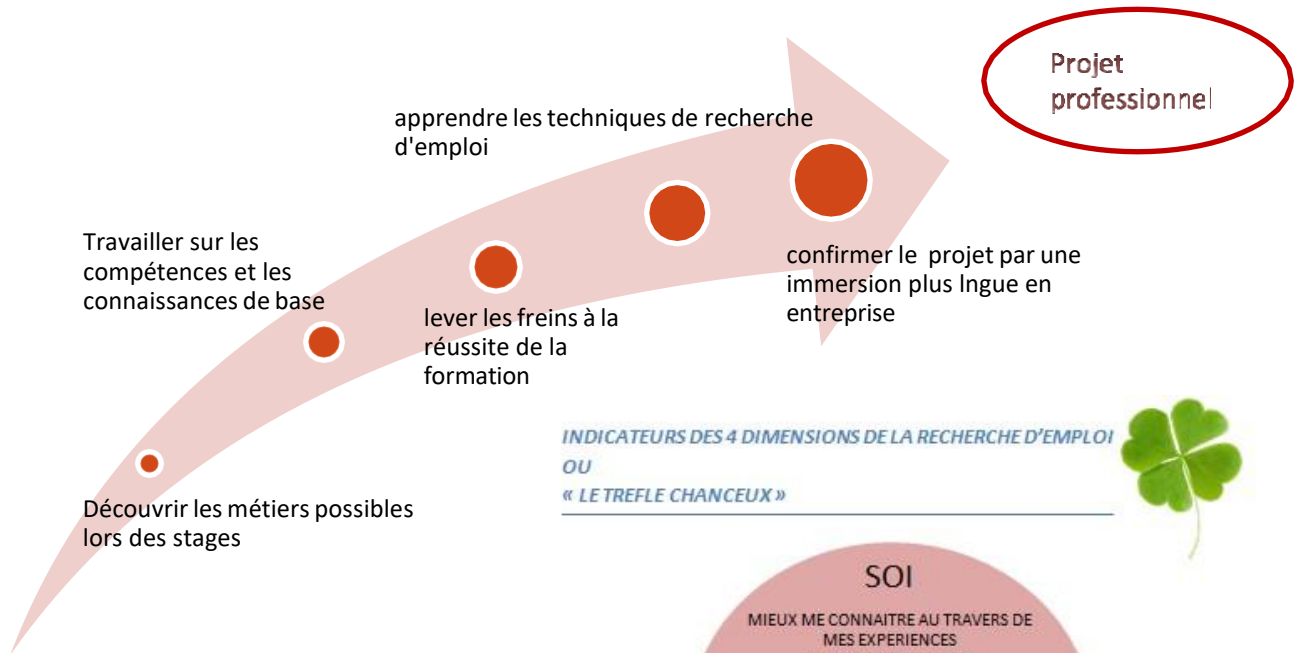


9 domaines de compétences seront travaillés :

- domaine 1 : **communiquer** (à l'oral et à l'écrit) : traiter des informations, transmettre des informations, échanger oralement, échanger par écrit, argumenter un point de vue.
- domaine 2 : **mobiliser les règles de calcul et le raisonnement en mathématiques** (dans la vie quotidienne et professionnelle) : utiliser les nombres, utiliser les outils mathématiques, utiliser les notions de grandeurs et de mesure, se repérer dans l'espace et le temps.
- domaine 3 : **utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique** : se repérer dans l'univers numérique, utiliser les fonctionnalités des outils numériques pour communiquer, utiliser le numérique dans ses pratiques de la vie courante, gérer son identité numérique, adopter une ligne de conduite dans la société numérique.
- domaine 4 : **agir dans le cadre d'un collectif** (équipe, groupe de stagiaires, association, groupe projet...) : identifier les règles du collectif, adapter son comportement au cadre collectif, apporter sa contribution au collectif
- domaine 5 : **préparer son avenir professionnel** : formuler des objectifs personnels et/ou professionnels, mettre en œuvre ses objectifs en fonction de ses priorités, adapter ses objectifs en fonction de ses opportunités et contraintes.
- domaine 6 : **apprendre tout au long de la vie** : identifier ses acquis (connaissances, manières d'apprendre et de faire, habiletés...), entretenir ses acquis, utiliser ses relations pour évoluer professionnellement et/ou socialement.
- domaine 7 : **agir dans son environnement et au travail** : repérer les règles en vigueur dans son environnement, agir en toute sécurité pour soi-même et pour les autres, appliquer les gestes de 1^e secours, contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie.
- domaine 8 : **s'ouvrir à la vie culturelle, sociale et citoyenne** : pratiquer une activité physique ou sportive, participer à des activités culturelles, participer à la vie sociale et citoyenne.
- domaine 9 : **communiquer (à l'oral et à l'écrit) en langue étrangère** (optionnel) : traiter des informations, transmettre des informations, échanger oralement et par écrit, argumenter un point de vue personnel.

Présentation du mode de construction du projet professionnel

Les orientations professionnelles donnent le sens du plan de formation. La construction du projet est progressive :



**INDICATEURS DES 4 DIMENSIONS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI
OU
« LE TREFFLE CHANCEUX »**

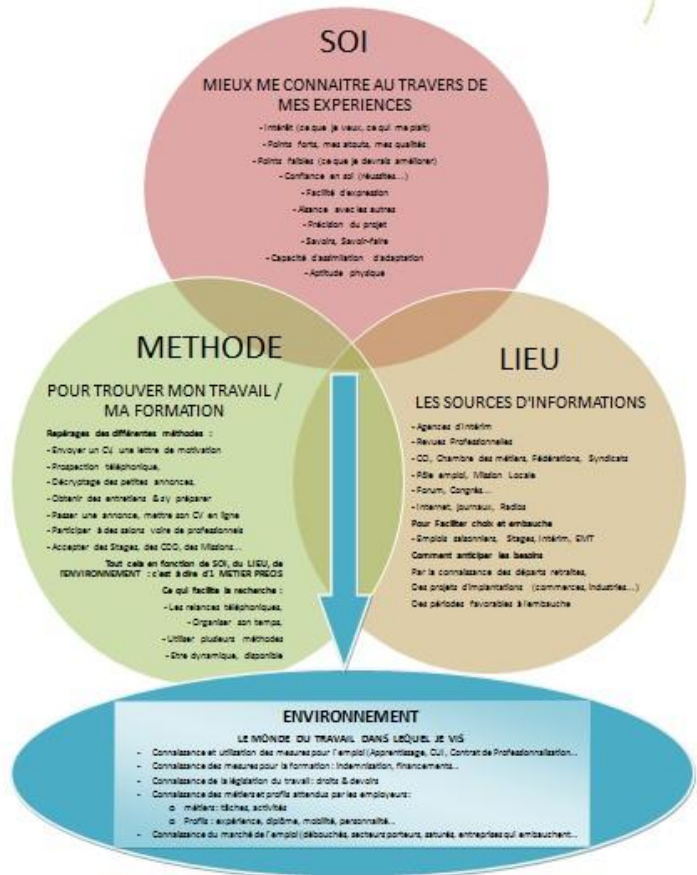


L'Ecole suit la méthode du « trèfle chanceux ».

Elle fait intervenir 4 dimensions permettant de déterminer le niveau d'employabilité et de connaître la position du stagiaire par rapport à ses possibilités d'insertion professionnelle.

Il s'agit de travailler sur la connaissance qu'il a de lui-même, sur la méthode qu'il doit mettre en œuvre, sur le domaine de recherche, en tenant compte de l'environnement socio-politico-économique.

Les résultats de cette étude permettent de déterminer une stratégie d'amélioration des chances de réussite.



Les modes de personnalisation des parcours

Dès les premiers jours de formation, le stagiaire découvre l'équipe, et notamment :

- **son Formateur.trice Référent.e** qui l'accompagne tout au long du parcours pour piloter le parcours et s'assurer de la cohérence entre les besoins pédagogiques et les objectifs professionnels.
- **le Responsable des parcours et des Partenariats** qui apporte son expertise sur la connaissance des métiers, des prérequis, le marché de l'emploi et les capacités d'entrée en formation qualifiante.
- **la Chargée de Médiation et d'Intégration** qui veille à accompagner chaque stagiaire pour créer les bonnes conditions de réalisation du parcours (organisation de la vie familiale, santé, logement...) en partenariat avec les acteurs sociaux compétents.



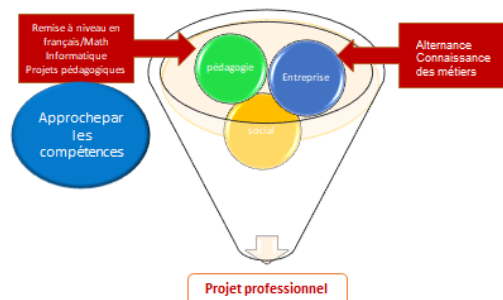
Chaque lundi, le formateur référent ou la formatrice référente rencontre le stagiaire pour une demi-journée de bilan. C'est l'occasion :

- D'actualiser le plan individuel de formation par l'identification du travail de formation de la semaine, qui lui permet de le rendre acteur dans son parcours en inscrivant lui-même ses objectifs et besoins tant pédagogiques, professionnels que sociaux. Ce document lui sert également de conscientiser les compétences acquises. Le parcours étant très individualisé, tout est fait pour s'adapter au plus près du projet professionnel du stagiaire.
- D'actualiser et suivre le portefeuille de compétences.

Les périodes de stage sont individualisées et elles tiennent compte du projet personnel de chacun.



La prise en charge globale des stagiaires



Suivi du parcours de formation



L'E2C utilise un système d'information « Up'2C » commun à l'ensemble des E2C permettant d'assurer la traçabilité du parcours : entretiens individuels, contacts avec les partenaires, suivi pédagogique. Le stagiaire dispose d'un portefeuille de compétence numérique lisible sur ordinateur et/ou sur smartphone, piloté avec son formateur référent et/ou sa formatrice référente.

Les **progressions pédagogiques** de chaque stagiaire sont enregistrées pour chaque domaine. Le stagiaire peut donc suivre l'évolution de ses acquis. Des temps de coévaluation sont balisés pour actualiser les objectifs.

En fin de parcours, une **attestation de compétences acquise** est remise au stagiaire

Form titled "ATTESTATION DE COMPETENCES ACQUISES" with fields for name, address, and details of the training path. It includes a logo for Réseau E2C France and a note that the path is recognized by the Ministry of Education.

Table titled "Référentiel du Réseau E2C France" listing 9 domains of competencies with their corresponding skills and evaluation levels (e.g., 1-5 stars).

Form titled "Synthèse du profil Domains de compétences" featuring a circular radar chart for tracking progress across various competency domains. It includes sections for "Stages effectués" and "Compétences techniques".

Form titled "Le dispositif des Ecoles de la 2e Chance" containing a circular diagram and text explaining the E2C system's role in providing a second chance for students. It includes a section for the partner school's logo.



Méthodologie de recherche et de suivi des stages

Une attention toute particulière est portée au respect de l'alternance, garante de la réussite des objectifs de formation.

Les stages sont à rechercher par chacun. Tout stagiaire rencontrant des difficultés pour trouver un stage bénéficiera d'un plan d'action personnalisé.

Des périodes de travail en autonomie sont réservées à la recherche de stage, rencontres avec les employeurs. Chacun est accompagné (Formateur Référent, Responsable Relation Entreprise) pour trouver son stage, apprendre à réaliser les démarches nécessaires. L'école dispose d'une banque de données de plus de 500 entreprises dans tous les métiers, des partenariats spécifiques avec des entreprises et centres de formations.

Quelques partenaires.....



Et bien d'autres encore...

